

**Septième réunion du Copil  
du projet de « Parc éolien Aubépin » sur Cravant,  
porté par VALOREM, le mardi 13 septembre 2022**

COMPTE RENDU

**Étaient présents les titulaires :**

Philippe Gaconnet (PG), Pierrette Marmasse (PM), Cyrille Caumont (CC), Denis Couret (DC), Arnaud Rabier (AR), Philippe Venard (PV) et Emile Rouleau (ER).

**Était présent l'invité :**

Thierry Haas (TH), responsable d'agence chez VALOREM

La réunion débute à 18H00, dans la salle du Conseil municipal de Cravant.

ER présente le programme de cette réunion :

- Tour de table.
- Atelier participatif « implantation ».
- Présentation des 2 projets d'implantation.
- Actions à venir.

**Tour de table**

TH revient sur la visite du site éolien de Dampierre en Graçay, effectuée en début d'après-midi, afin d'écouter les retours (Lire le compte rendu spécifique réalisé).

Ensuite, le Copil échange à propos des quelques Cravantais opposés au projet éolien de l'Aubépin. Mme Mongault, accompagnée d'un groupe de 20 personnes, a demandé un entretien avec M. le Maire.

M. le Maire a fixé un rendez-vous, le lundi 26 septembre 2022 de 18H00 à 20H00. DC demande à connaître le résumé de cette réunion.

PV lui confirme que le Copil sera informé des remarques et requêtes émises par Mme Mongault et son groupe.

Le Copil envisage, lorsque l'implantation définitive sera connue, de mettre en place une réunion publique d'information, d'une durée de 2H30, à destination des habitants, courant 2023.

Avant le début de la réunion, il sera rappelé, de façon formelle, les règles du débat démocratique qui organiseront les échanges entre les participants.

Une adhésion de principe sera demandée.

PV propose que VALOREM dispose de 20/30 minutes afin de présenter le projet éolien de l'Aubépin.

Chaque personne présente pourrait disposer d'une à 2 minutes pour poser sa question et une réponse documentée d'une ou 2 minutes serait apportée par VALOREM.

Entre 30 et 60 personnes pourraient donc poser une question.

En fonction du nombre de questions, il pourrait être organisé une seconde réunion.

Ses points seront discutés dans le détail lors d'un prochain Copil.

### **Atelier participatif implantation**

ER propose au Copil de participer à un atelier participatif qui consiste à implanter les éoliennes sur le secteur défini, en tenant compte des impératifs suivants : zone militaire, zone d'exclusion des 500 mètres autour des habitations et zone d'exclusion supplémentaire des 200 mètres, présence des routes, foncier autorisé et non autorisé, routes des chiroptères, etc...

### **Présentation des projets**

ER présente les 2 projets d'implantation en cours d'étude.

Un groupe de 3 éoliennes placées sur une ligne au sud et une même ligne de 3 éoliennes au nord du périmètre.

La puissance retenue serait de 3,6 MW et la hauteur maximum en bout de pale serait de 180 mètres.

Les éoliennes seront distantes de 400 mètres entre elles et de 700 mètres entre les 2 rangées.

Différents premiers photomontages sont présentés. En résumé, les éoliennes sont très peu ou pas visibles des différents points à l'intérieur des hameaux ou dans le bourg. Cependant, en terrain dégagé, elles sont bien visibles.

Dans le hameau de Cernay, le plus proche de la zone d'implantation du projet, de sa route principale traversante, elles ne seront pas ou peu visibles, notamment, la perspective qu'offre la route du carrefour partant de Cernay vers Josnes.

### **Actions à venir**

- Octobre 2022 : 2ème lettre d'information VALOREM et 3ème permanence publique en mairie.
- Novembre 2022 : Seconde réunion avec le pôle ENR du Loiret.
- Décembre 2022 : Diffusion résumée non technique en mairie.
- Début 2023 : Dépôt de la demande d'autorisation environnementale auprès des services de l'Etat.



- Année 2023 : Instruction du dossier par les services de l'Etat et enquête publique diligentée par la préfecture du Loiret.

Il est 20H00, ER et TH clôturent la réunion.

Si vous avez des questions ou des observations émanant des habitants de la commune, vous pouvez joindre individuellement et directement Emile Rouleau par :

- Courrier : 1 rue Eugène Varlin, 44100 Nantes
- Mail : [emile.rouleau@valorem-energie.com](mailto:emile.rouleau@valorem-energie.com)
- Portable : 06 20 25 37 29
- Bureau : 02 52 33 21 62